



Réponse de l'Agence spatiale canadienne à l'évaluation du Cadre de responsabilisation de gestion de 2010-2011

Résultats de l'évaluation du CRG 2010-2011 de l'Agence spatiale canadienne

Les résultats de l'évaluation du Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) de 2010-2011 représentent un aperçu ponctuel du rendement de l'Agence spatiale canadienne (ASC) relativement à un ensemble précis d'éléments au 31 mars 2011. En 2010-2011, l'ASC a été évaluée en fonction de 11 des 15 composantes de gestion (CG). Les cotes pour les quatre autres composantes de gestion ont été reportées lors de l'évaluation antérieure du CRG.

En général, la capacité et le rendement de l'ASC en matière de gestion ont reçu une évaluation mitigée. Ainsi, huit CG ont répondu aux exigences du Conseil du Trésor (CT) et ont reçu l'évaluation « Acceptable » ou « Fort », six CG ont reçu l'évaluation « Possibilité d'amélioration » et une CG a reçu la cote « Attention requise ».

Réponse de l'Agence spatiale canadienne pour renforcer ses pratiques de gestion

L'ASC continuera de prendre les mesures appropriées pour s'assurer que des pratiques de gestion solides soient en place. Pour l'exercice 2011-2012, en plus des priorités de gestion désignées dans le *Rapport sur les plans et les priorités*, l'Agence continuera de porter son attention, sur l'amélioration des composantes de gestion suivantes :

1. Gestion efficace de la sécurité (CG 8)

L'ASC a mis sur pied et gère un programme de sécurité qui se fonde sur la *Politique sur la sécurité du gouvernement* publiée par le CT. Ce programme est conçu de façon à assurer la coordination de toutes les fonctions mentionnées dans la *Politique sur la sécurité du gouvernement* et la mise en œuvre des exigences de la politique. L'ASC continue de renforcer sa capacité et d'améliorer ses processus dans le domaine de la sécurité des technologies de l'information de façon à toujours respecter la norme opérationnelle de Gestion de la sécurité des technologies de l'information (GSTI).

2. Planification des investissements et gestion des projets (CG 15)

L'ASC continue de renforcer la planification des investissements grâce au développement d'une Méthodologie de gestion de projet et à son Plan d'investissements. L'ASC a intégré l'outil d'Évaluation de la complexité et des risques des projets (ECRP) dans le processus de gestion des investissements et a passé en revue les résultats de l'Évaluation de la capacité organisationnelle de gestion de projet (EOGP) pour repérer les occasions supplémentaires de renforcer la gestion de projet dans l'ensemble de l'organisation.



3. Gestion axée sur les résultats (CG 2)

L'ASC maintiendra des résultats stratégiques clairs et mesurables, les examinera et les validera chaque année dans le cadre du processus de revue annuelle de sa *Structure de gestion, des ressources et des résultats* (SGRR). L'ASC poursuivra l'amélioration de son Cadre de mesure du rendement et l'utilisation de son Architecture d'activités de programmes (AAP) dans le Rapport ministériel sur le rendement.

4. Efficacité de la gestion des biens (CG 14)

L'ASC mettra en œuvre un Plan d'investissements intégré qui contiendra les éléments nécessaires à un cadre de gestion des biens efficace qui inclut, entre autres choses, une structure de gouvernance, des règles et des directives, de l'information intégrée, des indicateurs de rendement des biens et des pratiques exemplaires communes.

L'ASC préconise une approche proactive à l'égard du cycle annuel du CRG, en désignant des responsables et des champions pour chaque composante de gestion, et en élaborant un plan d'action attribué lors de la planification annuelle. En plus des priorités mentionnées ci-dessus, le plan d'action précise les mesures propres à chaque composante de gestion qui doit être améliorée pour s'assurer que l'ASC conserve la capacité de surveiller et d'améliorer ses pratiques de gestion sur une base continue. L'ASC s'engage à poursuivre ses travaux avec le Secrétariat du Conseil du Trésor pour peaufiner encore davantage le CRG en tant qu'outil d'amélioration de la gestion.